

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

François Sainte-Aire

Aujourd'hui, dans Un Faire Sensible, l'histoire d'une enquête criminelle hors norme, l'affaire est ludiculaire.

Hors norme est une expression parfois galvée des histoires de rendre une info spectaculaire, mais là, nous sommes réellement en dehors des normes.

Dans la nuit du 10 janvier 2002, Héliodie Culic, cette jeune directrice d'agence bancaire, disparaît dans le département de la Somme.

Deux jours plus tard, son corps sans vie est retrouvé.

Pas de témoins, mais deux preuves, un ADN et un enregistrement audio l'appel à l'aide d'espérer des laudis aux pompiers où l'on entend la voix de cette heure.

Grâce à ces éléments, probant, à première vue, les gendarmes pensent trouver les assassins des laudis très rapidement.

Et pourtant, l'enquête piétine.

Jacques Hiculic, le père des laudis, lui ne baisse pas les bras et se bat pour que justice soit rendue.

Il médiatise l'affaire et fait des retours de lui de nombreux soutiens.

Dix ans après ce crime, un suspect identifié grâce à l'ADN par parentel, une technique utilisée pour la toute première fois en France.

Retour sur l'une des affaires judiciaires les plus marquantes de notre époque.

Nous invitons aujourd'hui Jacques Hiculic, le père de l'audi, et Catherine Siguré, écrivaine et journaliste autrice de l'affaire et l'audiculic où le combat d'un père publié en 2020 d'eau, presse de la cité.

Affaire sensible, une émission de France Inter, diffusant direct, récit documentaire Adrien Mora, coordination franco-gnar, chargé de programme Rébecca Donante, réalisation Frédéric Milano.

Jeudi 10 janvier 2002, 21h, et l'audiculic Ding avec son ami Hervé au pavillon de Shanghai, un resto chinois de 51 dans l'Aine.

Elle lui raconte son nouveau boulot, 24 ans, elle est devenue directrice d'agence bancaire, la plus jeune de France.

Tous en lui réussir, intelligente, élégante, rayonnante, c'est comme ça qu'on parle d'elle.

Après le dîner, elle prend un thé, j'ai rêvé, ou elle ne s'attarde pas, le lendemain elle travaille.

Faire 23h35, elle prend la route.

Ce soir-là, un épée brouilleur s'est installé sur la campagne Picarde.

La route est gelée, par endroit, Néliodie est toujours prudente, et puis cette route de 51, jusqu'à Pérone, elle l'a codé par coeur.

Mais à quelques kilomètres de Pérone, le véhicule sort de la chaussée fait un tonneau et atterrit dans un champ.

Vers glas, endormissement, que de poisson, on ne sait pas.

Elle l'a dit, appelle les pompiers, immédiatement.

26 secondes, dans lesquelles elle ne parle pas, mais crie des froids.

Elle est complètement terrorisée.

Derrière s'écrit, en effet, on peut percevoir deux ou trois voix d'homme, assez calme et posée, qui sera proche de la jeune fille, puis plus rien.

Maître Didier Robiquet, l'avocat de la Famiculique, a écouté cet enregistrement.

Ils témoignent devant les caméras de France 2.

On se demande des glaçantes, et quand on l'écoute pour la première fois, c'est le sentiment des

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

froids, c'est le sentiment d'horreur qui domine.

On sent que cette fille ne voit pas venir des sauveteurs, mais qu'elle voit venir la mort.

La communication a rompu.

L'opératrice rappelle, sans succès, le téléphone est éteint.

Pendant la nuit, les automobilistes qui passent sur la départementale 44 sont intrigués par cette peugeot sans cise grise abandonnée dans un champ.

Là, déclinotant éclaire encore la nuit par intermittence.

Les sont nombreux à s'arrêter pour voir l'intérieur de la voiture, mais elle est vide.

Un sac à main sur le siège passager, c'est tout.

Certains appellent la gendarmerie.

Ça attendra le matin à répondre à Brigade d'Opérum.

Il y a d'autres urgences.

Des automobilistes qui abandonnent leur véhicule, ça arrive.

Le lendemain, quand les gendarmes se rendent sur le lieu de l'accident,

ils trouvent rapidement le sac à main et l'identité de la conductrice et l'audiculique.

Elle vient d'avoir 24 ans.

On appelle l'agence bancaire qu'elle dirige, elle n'est pas là.

Ses parents ? Non, aucune nouvelle.

Très vite, les gendarmes prennent l'affaire au sérieux et lancent une procédure pour disparition inquiétante.

Saturday 12 janvier, un ouvrier agricole distingue une silhouette dans la décharge agricole où il a porté des chais.

Il s'approche, pas de doute, c'est un corps dénudé, calciné.

Arrivé sur place, les gendarmes figent la scène, ils identifient rapidement la victime.

Ce meurtre est évoqué aux JT de France 2.

A Pérum dans la somme, la police enquête sur le viol et le meurtre de la directrice d'une banque, une jeune femme de 24 ans qui venait d'arriver dans la commune, son corps calciné a été retrouvé dans un champ.

Et l'audiculique vient d'une famille déjà frappée par le malheur.

En 1976, le 27 décembre, la voiture familiale filme à la campagne en pleine nuit.

Dans un épée brouillard, sur une plaque de verglas, j'acquière le contrôle du véhicule.

C'est l'accident.

Les deux jeunes enfants sont projetés contre le pare-brise, tués sur le cou.

Marie-Rose, blessée mais violente, sort leur corps du véhicule.

Car il n'avait sept ans, Laurent, six.

J'acquille, lui, est inconscient.

Il passe 23 jours dans le coma.

Lorsqu'il se réveille, ses enfants sont enterrés.

La vie des jeunes couples détruite.

Mais au lieu de les diviser, ce pur est pu arriver.

La douleur et le chagrin les soudent.

Tous les deux postiers, il s'installe à moucher la gage dans la somme.

Elodie, néant 77.

Fabien, en 79.

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

Une fille, un garçon, une nouvelle foi pour une nouvelle vie.  
Mais en ce 11 janvier 2002, le monde s'écroule à nouveau.  
Leurs filles étaient violées, étranglées et brûlées.  
Alors ils veulent savoir mais qui a fait ça ?  
Le 1er février, Éric Balmyr fait le point sur l'enquête pour France Inter.  
La thèse d'un crime commis par une ou plusieurs personnes de la région retient désormais l'attention.  
Il y a deux empreintes génétiques,  
sur le corps de la victime et dans un préservatif usagé,  
plus un enregistrement sonore de 30 secondes.  
Elodie a eu le réflexe de composer le 18,  
le numéro des pompiers.  
On entendait ce qui s'apparentait à des bruits de lutte.  
Plusieurs voix d'hommes, un accent piquard prononcé.  
L'examen de la voiture d'Elodie, accidenté,  
devrait confirmer ou non si elle a été percutée par un autre véhicule.  
Et si les agresseurs l'ont extirpée de son auto pour l'emmener plus loin,  
un tel scénario laisse forcément des traces dans l'habitat des indices.  
Dans les villages avoisinants,  
avec une certitude,  
les meurtriers ne vont pas courir très longtemps.  
Voilà pour l'épreuve.  
L'enregistrement d'appel au secours  
est un ADN.  
Les analyses confirment que celui  
retrouvé dans le corps d'Elodie  
est le même que celui du préservatif usagé.  
Bien, mais à l'époque,  
en 2002,  
le fichier des empreintes génétiques  
ne comprend que quelques milliers de noms.  
Et cet ADN ne correspond à personne.  
6 mois plus tard,  
en 2002,  
Patricia Leclerc rentre à vélo  
sur la route départementale  
qui mène à Albert dans la Somme.  
Le lendemain,  
son vélo abandonné est signalé  
par des automobilistes.  
La gendarmerie sort en sur place.  
Aucune trace de la jeune fille de 19 ans.  
Une nouvelle fois,  
le scénario d'une jeune femme

ingressée sur une route semble s'est dessiné.  
Tout cela à 25 km seulement  
du lieu du meurtre d'Elodie public.  
Elle est arrivée dans un champ  
à l'écart de la route à Vilsurand.  
Son pantalon est tiré vers le bas,  
mais son corps n'a pas été calciné.  
France 3 interrogés habitants  
qui font évidemment un parallèle  
avec l'affaire culique.  
Dans le scénario qui s'est déroulé ici,  
moi j'ai tout de suite pensé  
à la même chose que l'Elodie culique  
parce que bon,  
on laisse un véhicule ou un vélo  
et puis on ne trouve pas de corps.  
Et on trouve un corps  
c'est quand même bizarre.  
C'est là, c'est tout proche,  
ça peut arriver à nos gamins, à nos femmes,  
on va me poser sortir si ça continue.  
La découverte de Patricia  
met en émoi toute la région.  
Les gendarmes en cherchent désespérément  
un ADN sur la scène du nouveau crime.  
Alors ils convoquent tous les délinquants  
et criminels sexuels pour les interroger  
sur leur emploi du temps.  
L'un d'entre eux, Jean-Paul Le Comte,  
est entendu 9 jours après le meurtre  
de Patricia.  
Il y a un violeur qui vient de sortir de prison.  
Au gendarmes qui lui demande  
s'il se pliera un prélèvement ADN,  
il le répond mais aucun problème,  
vous m'appelez je viens tout de suite.  
Nous reparlerons de ce Jean-Paul Le Comte.  
20 juillet 2002, Marie Rosculic,  
la merde est le dîner un peu plus.  
Désespérée de voir une enquête qui n'aboutit pas  
elle ne supporte plus de vivre.  
Elle a gurgit de la mort aura.  
Transporter en urgence à l'hôpital,  
mais elle est plongée dans le coma.

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

Elle y restera 9 ans.  
Le malheur se poursuit pour Jacques  
et son fils Fabien.  
21 août 2002,  
la série d'oiseaux dans la somme continue.  
On découvre un troisième corps  
dans un fourgon volé à Villers-Brotoneau  
tout près de deux premières scènes de crime.  
Et cette fois, c'est une jeune fille de 18 ans.  
Elle s'appelle Christelle Dubuisson.  
Ce troisième meurtre fait la une d'égiter.  
Le corps d'une jeune femme a été découvert  
au ce matin sous une camionnette  
dans le village de Villers-Brotoneau  
dans la somme.  
Pour les enquêteurs,  
il ne peut pas s'agir d'un accident.  
Cette mort suspecte relance l'inquiétude  
dans ce département  
où depuis le début de l'année,  
deux femmes ont été violées et tuées  
dans des conditions atroces.  
C'est la troisième jeune femme  
découverte assassinée en moins de 6 mois.  
La région est terrorisée.  
Les femmes ne se déplacent plus seules.  
Les automobilistes paniquent  
si une voiture l'école d'un peu trop près  
ou pour un sympa pèle de phare.  
Pour mettre Robbique,  
l'avocat de l'odicultique,  
il est peu probable que ces trois crimes  
soient le fait de meurtriers différents.  
Tout s'est déroulé dans un triangle de 30 km<sup>2</sup>  
dans un secteur habituellement calme.  
Tout laisse à penser que c'est un tour en série  
qui agit dans la région.  
Ou peut-être même une bande de serial killers.  
Des journalistes George Charriere  
témoignent de cette atmosphère  
des années plus tard  
dans 13h15 le samedi sur France 2.  
On ne peut pas ne pas se poser la question  
d'un tour en série, un tour en série c'est 3.

Et là, les gendarmes  
vont mettre un dispositif phénoménal en place.  
Dans un secteur où ces filles ont été tuées,  
on ne fait pas un kilomètre  
sans tomber sur une pâtre de gendarmerie.  
Tout le nord du département de la Somme est cadrillé  
par des gendarmes et des militaires.  
Un hélicoptère scrute la zone.  
Des moyens énormes sont déployés  
pour retrouver le ou l'étoile  
et rassurer la population.  
Le nouveau ministre d'un intérieur  
s'appelle Nicolas Sarkozy.  
Il veut des résultats et vite  
les gendarmes ont trouvé un ADN  
sur un sous-bêtement de Patricia Leclerre,  
la deuxième victime.  
Ils convainquent donc tous les suspects  
pour un prélèvement.  
4 septembre, ministère de l'Intérieur  
Nicolas Sarkozy reçoit les familles  
des victimes élogiculiques  
Patricia Leclerre et Christelle Dubuisson.  
France 3 filme la rencontre.  
Durant près d'une heure cet après-midi,  
les familles des victimes ont écouté  
Nicolas Sarkozy, le ministre de l'Intérieur,  
qui a voulu les rassurer  
sur les moyens mis à disposition de l'enquête.  
Des moyens qui vont être renforcés,  
a-t-il promis, 36 gendarmes supplémentaires  
vont venir épauler leurs 50 collègues  
déjà en place, lesquels  
ne sont pas au bout de leur peine.  
Oui, l'enquête s'accomplie pour les gendarmes,  
car l'ADN, retrouvée sur la scène de crime  
des ludiculiques, n'est pas le même  
que celui retrouvée sur les sous-vêtements  
de Patricia Leclerre.  
Cela n'exclut pas la thèse d'une bande de  
teurs, violeurs, mais les meurtres  
ne sont peut-être pas liées.  
Maintenant de novembre,  
un ADN match, celui de Jean-Paul Lecompte,

l'homme qui s'était présenté de bonne volonté  
à la gendarmerie alors qu'il avait déjà  
tué Patricia Leclerre.

Son ADN, et celui retrouvée  
sur le sous-vêtement de la victime.

Les gendarmes cherchent alors  
à savoir ce qu'ils faisaient le soir  
du meurtre des ludiculiens.

Jean-Paul Lecompte a un alibi  
en béton, c'est-à-dire,  
il était en prison et il n'avait pas  
de permission.

En 2007 et 2008, Jean-Paul Lecompte  
est condamné deux fois à la perpétuité  
pour les meurtres de Patricia Leclerre  
et Christelle Dubuisson.

Jacques Icubic assiste à certaines de ses audiences.

Mais les meurtriers de sa fille  
et l'obis sont toujours introuvables  
plus de six ans après crime.

Il ne sent rien

Ne réagis pas

qu'en soudain

Le vent prend des heures  
suppliant

Il ne sent pas le  
mouvement

des nuages conduits  
aux orages

Le ciel n'a peut-être  
pas d'âge

Il en sait moins que nous  
pourtant

des noyaux à l'eau battus  
d'un orage

passé

Nous déchiffons tout  
du sang

emporté

Le ciel ne connaît  
pas le temps

ces mots d'or de sa voix  
en étal

Ces plans fourbes,

tes habits  
salent  
des appels du vent  
effrayant  
Mais 2009,  
les gendarmes sont toujours à la recherche  
des meurtriers des laudis.  
Jacques Iculic, lui s'occupe depuis 7 ans  
de sa femme qui est plongée dans le coma  
après sa tentative de suicide.  
Sur France 3, il témoigne  
Je sais que mon épouse,  
même si elle ne comprend pas,  
elle m'entend.  
Je sais que mon épouse,  
même si elle ne comprend pas,  
elle m'entend.  
Je pense qu'un jour,  
j'aurais le plaisir de lui annoncer  
qu'on les a trouvés,  
qu'on les a enfin trouvés.  
Et là,  
bah écoutez, ça nous  
soulagera tous les deux.  
Pour le père de laudis,  
le calvaire continue,  
mais il n'abandonne pas le combat  
parce qu'il a espoir dans l'ADN.  
année après année,  
Jacques y passe son temps entre le chevet  
de la femme dans le coma,  
les visites au procureur,  
à son avocat, mais aussi  
à ses nombreuses rencontres  
et marche blanche auquel il participe  
avec d'autres familles victimes.  
Côté genre marmérie,  
différentes hypothèses sont envisagées,  
comme l'explique le gendarme Emmanuel  
Famoye en 2010 dans le magazine  
13h15 sur France 2.  
Ça fait quand même 8 ans.  
Donc,  
on peut tout imaginer.

Il y a un impact du silence,  
des gens qui sont décédés depuis,  
tout est possible.  
C'est un crime imparfait,  
avec des traces,  
avec des marques de précipitation  
éventuelles.  
Ce n'est pas quelque chose qui interroge  
un enquêteur,  
le fait que ce ne soit pas un crime parfait  
et pourtant qu'on n'arrive pas à le résoudre.  
C'est pas un paradoxe.  
On parle du côté mystérieux,  
je pense que tout ça vient rajouter  
évidemment, ce qu'on faisait bouquier.  
Et on se dit, mais justement,  
puisque ce ne sont pas des gens à la guérie,  
pourquoi on n'y arrive pas ?  
En huit temps d'enquête,  
tous les moyens ont été déployés  
pour rechercher les meurtriers des laudis.  
L'enregistrement de l'appel téléphonique  
au pompier a été analysé par de nombreux spécialistes.  
Les gendarmes ont exploré  
600 pistes,  
interrogés 10 000 personnes,  
réalisés 5000 prélèvements ADN.  
Et tout cela,  
sans succès,  
parce qu'aucun ne correspond avec celui  
retrouvé sur la scène de crime.  
Pourtant, depuis 2002,  
le fichier national automatisé  
des empreintes génétiques  
et passé de 5000 personnes  
à plus d'un million fichés.  
Le gendarmes Emmanuel Famoye  
a alors une idée.  
Pourquoi ne pas faire une identification  
par parentelle ?  
Il s'agit de voir si l'ADN proche,  
celui d'un parent,  
cette technique a permis  
l'identification d'un tour

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

urnommé Le Green Sleep  
auquel nous avons consacré un épisode  
d'affaires sensibles.  
En France, la technique n'a jamais été utilisée.  
Elle n'est pas encadrée par la loi.  
Emmanuel Famoye, le gendarmes,  
demande donc l'autorisation  
à la justice pour l'utiliser.  
Mais tout cela prend du temps.  
Et pendant ce temps,  
Jacques Hiculic poursuit son combat  
face à une nouvelle épreuve.  
Sa femme, Marie Rose, toujours dans le combat,  
a développé un cancer.  
Le 10 juillet 2011,  
elle s'est indensée bras,  
9 ans après sa tentative de suicide.  
Jacques y est dévasté.  
Cet homme, rendez-vous compte,  
a perdu trois enfants, maintenant lui perd sa femme.  
Au cimetière de lance Nord,  
devant le cimetière familiale,  
Jacques y réitère l'engagement pris  
auprès de son épouse, il va rendre justice  
à Elodie.  
Au novembre 2011,  
l'autorisation est donnée pour utiliser  
nos recherches d'ADN par Parontel.  
Et là, le gène va peut-être parler.  
8 janvier 2012, Péronne.  
10 ans après la disparition  
d'Elodie, une marche blanche est organisée  
en sa mémoire.  
Des centaines de personnes déambulent  
dans les rues de la ville d'une rose blanche  
à la main. En tête de cortège,  
il y a des proches de Jacques y.  
Toute la ville est venue apporter son soutien  
à Jacques y et Fabien, le père et le frère  
d'Elodie.  
Dans la foule, il y a des proches, bien sûr,  
mais aussi des anonymes qui ont eu  
connaissance de cette hommage dans le courrier Picard  
ou sur la page Facebook intitulée

que justice soit faite pour Elodie.  
Un reportage au JT de France 2.  
10 années de combat pour tenter  
de retrouver les assassins.  
Qui m'a fait tenir, c'est le fait  
de les avoir un jour, de savoir  
qui ils étaient,  
pourquoi ils ont fait, y a rien au pire  
que de ne pas savoir.  
Aujourd'hui, les gendarmes n'ont pas renoncé,  
ils continuent d'enquêter  
et pour les proches de la jeune femme,  
même 10 ans après,  
l'émotion est toujours aussi vive.  
Jacques y explique alors les dernières avancées  
de l'enquête.  
En réalité, après 10 ans,  
il n'y a toujours pas de suspect.  
Et il a rendez-vous en quatre jours avec le juge.  
Un rendez-vous inhabituel.  
Il ne lançait pas plus.  
16 janvier 2012,  
Amiens.  
Jacques y culique arrive devant le palais de justice  
pour s'en rendez-vous avec le juge.  
Car de télé, les journalistes attendent.  
Jacques y est stupéfait, que se passe-t-il ?  
Il demande à son avocat  
qu'il lui réponde calmement  
le juge a des choses à vous dire.  
Arrivé dans le bureau du juge Jordan Ducan,  
la sentence tombe.  
J'ai une bonne nouvelle et une mauvaise,  
monsieur culique.  
La bonne, c'est que nous savons qu'il est l'un des agresseurs de votre fille.  
La mauvaise, c'est qu'il est mort.  
Le juge lui explique comment ils ont  
remonté la piste d'un certain Grégory,  
Viard.  
Grâce à l'ADN de parentin,  
ils ont identifié un homme fiché.  
Patrick, Viard, le père de Grégory,  
le violeur.  
Ils ont ensuite vérifié l'ADN de la mère

de Grégory.

Il correspondait bien à celui du jeune homme

24 ans à l'époque des fées.

Problème, l'homme est mort

dans un accident de route un peu plus d'un an après le meurtre de l'audi.

Jacques y est sous le choc.

Il appelle des proches avant de se rendre au cimetière

ou repos son épouse.

Il avait fait la promesse à sa femme

de retrouver les agresseurs de sa fille.

Il tient à lui annoncer.

Et le 17 janvier, il réagit sur France Bleu Picardie.

Dans ma réaction, vous l'imaginez bien,

ça a été une grande joie.

J'appellerais ça une joie par séchauffée.

Il en que j'attends, comme disque, enfin,

on a mis un nom sur l'ADN.

Comme quoi, voyez-vous,

j'avais raison de croire au travail

de fourmis qu'on fait les enquêteurs.

J'avais raison aussi de croire

à notre juge d'instruction

qui lui s'est mouillé pour dire d'arriver à un résultat.

J'ai toujours pensé que l'ADN

parlerait d'une façon ou d'une autre.

Et là, voyez-vous, c'est une nouvelle technique

qui a été mise au point récemment

en l'état de Lully et qui a porté

ses fruits très rapidement.

Pour les gendarmes,

la deuxième phase de l'enquête débute.

Grégory Viard est mort.

Il faut trouver son OUSSEE complice.

Il y a l'appel téléphonique Délodie

qui prouve qu'ils étaient deux,

au moins deux, peut-être trois.

Très vite, les enquêteurs identifient un suspect

parmi l'entourage de Grégory Viard,

un certain Willy Bardon,

l'un des meilleurs amis de Viard.

Grégory le considérait même comme un dieu

ou dire de certains.

Mais Willy n'a pas de casier judiciaire

et surtout, les gendarmes n'ont aucune preuve

contre lui.

Pas d'ADN, pas de témoin.

Il reste seulement à l'enregistrement téléphonique  
de 26 secondes avec les cris Délodie,  
la voix de deux ou trois hommes.

Alors les enquêteurs ont l'idée d'interpeller  
Willy Bardon et ses proches.

Les gendarmes veulent placer  
tous ces gens, gardent à vue au même moment,  
pour leur faire écouter l'enregistrement.

16 janvier 2013,

les gendarmes interpellent Willy Bardon  
et ses proches.

À Amiens, ils sont interrogés pendant 48 heures  
sur leur relation avec Grégory Viard  
et ont leur fait écouter l'enregistrement  
de l'appel au pompier.

Plusieurs d'entre eux reconnaissent à la fois  
Grégory Viard et Willy Bardon.

Quand les gendarmes font écouter l'appel  
Délodie au pompier à Bardon, ils s'exclament  
mais c'est ma voix.

Avant de vite se reprendre et de dire  
ça ressemble à ma voix.

A l'issue de la guerre rêve,  
il est mis en examen et incarcéré.

Le procureur de la République d'Amiens,  
Bernard Faray, s'explique en conférence de presse.

5 personnes,

proches de la personne mis en examen  
ce jour, ont reconnu sa voix.

La personne

déférée a varié dans ses déclarations  
admettant à un moment donné

que la voix se trouvant

sur la banque sonore

était la sienne, puis

disant que la dite

voie en réalité

ressemblait uniquement

à la sienne. L'intérêt

s'est mis toute participation

dans les faits qui lui sont reprochés.

19 mars 2014,

la justice organise une reconstitution  
sur le lieu du crime.  
Willy Bardon, extrait de sa cellule  
est emmené par les gendarmes  
sur la décharge agricole où le corps  
Délodie a été retrouvé.  
Jackie et Fabien Cullick sont présents.  
Ils espèrent pouvoir récolter  
au moins une version de ce qui s'est passé  
la nuit du crime. Mais Willy Bardon  
déclare pas connaître le lieu.  
Il est resté muet  
et ne lâche pas un regard vers la Fabie Cullick.  
Un mois plus tard,  
c'est le coup de Massu pour le père  
Délodie. Il apprend que Willy Bardon  
est remis en liberté sous surveillance  
électronique.  
Ces avocats sont des experts de la procédure  
pénale et ils rebâtent en cause la seule  
preuve, l'enregistrement vocal.  
Selon une expertise,  
rien n'a dit qu'en effet que c'est la voix  
de leurs clients. Et il n'y a  
ni à eux, ni à Dène.  
Mais après plus de 5 ans  
d'instruction et de recours judiciaire  
Jackie Cullick peut écrire sur sa page  
Facebook. Le procès  
se tiendra du 21 novembre au 6 décembre  
2019.  
La nouvelle est accueillie avec soulagement  
par tous ses proches et ses soutiens.  
17 ans après le meurtre Délodie  
Willy Bardon, seul accusé  
va devoir s'expliquer devant un tribunal.  
21 novembre 2019, cours  
d'assise d'Amiens. C'est un procès  
historique qui s'ouvre.  
La salle n'est pas perdue et noire de monde.  
12 000 pièces de procédure  
forment un mur multicolore.  
C'est 4 fois plus que dans un procès normal.  
Et 80 journalistes

sont accrédités.  
Dans la salle d'audience,  
beaucoup de proches ont venu soutenir Jackie Cullick  
qui se bat sans relâche depuis 17 ans.  
Ce n'est plus un anonyme.  
Maintenant, met un personnage public et médiatique.  
Il a assisté à de nombreux  
autres procès pour soutenir d'autres familles victimes.  
Mais ce jour-là,  
c'est son procès, son affaire, son histoire.  
Il tient un portrait de sa fille vêtue d'une robe blanche.  
Contrairement d'audience  
de Corinne Audoin pour France Inter.  
L'accusé lui est entrée par  
une porte dérobée. Il ne veut pas  
qu'on le photographie. Willy Bardon  
vêtue de noir, crâne dégarnie, comparé libre.  
Cet ancien plombier était le meilleur  
ami de Grégory Viard, dont l'ADN  
a été retrouvé sur la scène du crime.  
Mais Grégory Viard est mort.  
Et Willy Bardon clame son innocence  
sans avocat Marc Bay.  
Il n'y a pas de preuve matérielle scientifique.  
Et c'est pour ça qu'on a à coeur  
que ce procès commence  
pour pouvoir enfin dire les choses telles qu'elles sont.  
La matinée a été consacrée au rappel  
des faits d'une voix sonore.  
Willy Bardon a seulement prononcé  
quelques mots, né il y a 45 ans  
à 50 ans sans profession.  
Il en court la réclusion criminelle  
à perpétuité.  
Place à l'examen de personnalité  
de l'accusé, décrit par certains comme  
un bon père et un ami serviable  
et par d'autres comme une grande gueule,  
fan de Père IV et de Beverly.  
Son ex-femme raconte comment il a  
mené une double vie pendant des années.  
Une autre femme explique avoir été  
subie par lui en voiture et qu'il prenait  
un malin plaisir à la terroriser.

27 novembre 2019,  
moment capital du procès.  
C'est le jour de l'écoute  
de l'appel téléphonique dès l'autre dix.  
La cour écoute trois fois  
cet appel au secours de 26 secondes.  
La jeune femme, rappelons-le,  
ne parle pas. Elle pousse  
des cris, des froids, une vingtaine,  
entre coupés des halos de l'opératrice  
des pompiers qui ressent son appel.  
À ce moment précis,  
certaines personnes quittent la salle.  
On peut percevoir également  
deux voix d'homme, très calmes,  
qui contrastent tellement avec les froids de l'audi.  
Mais l'enregistrement,  
qui n'est pas de bonne qualité,  
ne laisse pas entendre distinctement  
ce qui est dit. A la barre,  
les experts ne sont sûrs de rien.  
Ils ne peuvent pas affirmer que c'est  
la voix de Willy Bardon, mais ils ne peuvent pas  
l'exclure non plus.  
Les deux avocats générales,  
il y a parfois deux dans les affaires compliquées.  
Demande 30 ans de prison pour enlèvement  
et séquestration suivie de mort,  
pour le violet le meurtre.  
Avant la délibération du jury,  
où Willy Bardon s'adresse à la cour,  
la voix pleine d'émotion,  
je peux comprendre la douleur de M. Kulik,  
mais je suis innocent, je vous le jure,  
je n'y étais pas.  
Jacques Kulik ne lui lâche pas un seul regard.  
Vendredi 6 décembre, la cour  
prenons son verdict.  
Elle va plus loin que la réquisition  
des deux avocats générales.  
Le violet en plus de l'enlèvement  
et de la séquestration suivie de mort.  
Willy Bardon est condamné à 30 ans  
de prison.

Après les non-silverdict,  
le condamné prend une gélule dans sa poche,  
la met à sa bouche et boit une gorgée d'eau.  
Il s'écroule peu après.  
C'est une tentative de suicide.  
Il a ingéré un puissant pesticide,  
véritable poison pour l'homme.  
Il est très vite amené en réanimation,  
sa vie n'est plus en danger.  
Corinne Audoin raconte cette  
Décidément, rien n'aura été ordinaire  
dans l'affaire Kulik.  
Un crime atroce, un ADN qui parle  
dix ans après l'effet.  
Un homme, Willy Bardon, incriminé par sa voix  
et qui nie toute participation  
pour finir par ce geste fou  
dans le box des accusés,  
alors que la famille des Lodis Kulik  
pleurait de soulagement.  
Didier Ceban est l'avocat du père  
et du frère des Lodis.  
Le drame de la cour d'acier, c'est qu'au fond  
il n'y a ni vainqueurs ni vaincus,  
il y a des décisions, une décision  
qui frappe un homme, une décision  
qui rassure une famille,  
qui donne du sens à son combat,  
il y a une décision de justice  
qui considère Willy Bardon comme coupable.  
Du côté de la défense, les trois  
vailleuses avocats de Willy Bardon  
sont abasourdis, ils ont tout tenté  
pour instiller le doute chez les jurés,  
ils ne comprennent pas le verdict  
rendu par la Cour d'acise, Gabriel  
du Ménile.  
Dans ce dossier-là, condamné pour le vieur,  
la passion, les souffrances qui sont légitimes  
n'ont pris le pas. Sur la raison et sur le droit  
c'est la raison pour laquelle nous allons évidemment  
interjeter appel.  
Willy Bardon est fait fait appel.  
Il y aura donc un deuxième procès.

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

Le 7 juillet 2021,  
une nouvelle fois, il est condamné à 30 ans de prison  
et cette fois condamné pour l'enlèvement,  
la séquestration, le viol mais aussi  
le meurtre des Lodis-Culic,  
la totale.

Chaquille Culic s'exprime devant  
les micro et des caméras.

Il est condamné.

Le résultat me satisfait  
même si j'aurais préféré ne jamais être  
là.

Maintenant,  
ça sera à lui de jouer  
parce que  
des quelques années  
de détention qu'il fera,  
il ne me rempènera jamais ma fille.

Je ne peux pas l'oublier.

L'affaire et Lodis-Culic  
fait partie des faits d'hiver qui ont marqué l'histoire  
judiciaire. 19 ans dans le Quête,  
il y a une pièce de procédure  
600 hypothèses, 10 000 personnes interrogées.

C'est la première affaire  
qui recouvre également à la recherche d'ADN  
par parentel en France, une technique  
désormais inscrite dans la loi.

Oui, une affaire ornorme.

L'affaire et Lodis-Culic  
enfin et avant tout,  
c'est l'histoire du combat d'un père.

Jacques, qui a perdu sa femme et ses 3 enfants  
et qui, au côté de son fils Fabien,  
a su garder un tact sa foi  
dans la justice française.

...  
...  
...  
...  
...  
...  
...  
...  
...



sur combat, j'avais promis,  
et je suis arrivé à faire ce que je voulais faire,  
ce que je devais faire,  
mon devoir.  
Et Fabien, comment Fabien, votre fils,  
comment le vit-il ?  
Fabien est beaucoup plus renfermé,  
je suis très content pour lui,  
qu'il ait trouvé  
dans la drôme,  
une jeune femme  
qui m'a donné deux petits enfants,  
et  
avec laquelle il est très très bien.  
Pour moi, c'est essentiel.  
Maintenant,  
je leur souhaite beaucoup de bonheur,  
il en a besoin.  
Et vous avez rencontré Catherine Ciguré,  
ou Catherine Ciguré a rencontré  
votre histoire,  
Catherine Ciguré a raconté nous,  
la jeunesse de ce livre  
et de votre implication journalistique  
dans cette affaire, et humaine, j'imagine,  
parce que la fameuse distance  
entre le journaliste et son sujet, c'est un mythe,  
on ne peut pas parler d'une affaire comme ça,  
avec distance, c'est pas possible,  
on est un peu hanté par ça, et vous,  
encore plus, on a écrit un livre.  
Oui, je ne fais aucune différence  
effectivement entre le journalisme et l'humanité,  
puisque moi, ce qui me porte, c'est vraiment  
l'envie de communiquer  
et de tendre la main,  
le stylo, le micro,  
à des gens qui  
je donne une tribune, parce que j'estime  
non pas que des faits  
méritent d'être portés à la connaissance,  
mais plutôt une attitude vis-à-vis des faits,  
c'est-à-dire que moi, j'ai appelé  
Jackie il y a déjà de nombreuses années

pour l'interviewer,  
et puis je lui ai proposé  
de faire un livre quand il y a eu le second procès  
et qu'on a commencé à voir,  
je dirais, le bout du tunnel.  
Et pour moi, c'était important,  
parce qu'il y a une histoire,  
il y a effectivement tout ce que vous avez  
souligné, l'ADN,  
les innovations, la formidable mobilisation  
de la justice, des enquêteurs, etc.  
Mais il y a aussi cette force d'un homme  
qui fait que ce soit ce combat-là  
qu'on a amené ou d'autres combats dans la vie,  
notamment des combats sociaux aujourd'hui  
ou les conditions de vie, des gens ne sont pas évidentes.  
Je trouve qu'il donne une force  
qui est géniale et qui peut servir  
à tout le monde dans n'importe quel circonstance  
dans lequel le domaine.  
Il y a un deuxième chapitre qui s'intitule  
« Pas eux ».  
Ce sont la famille culique,  
une famille déjà tellement marquée par les draps.  
Moi, j'ai vu dans cette hymne, mais pas eux,  
c'est trop, c'est ça que vous voulez dire ?  
C'est exactement ça.  
En fait, c'est la réaction du village.  
Le hasard terrible,  
c'est vraiment ce qui fait de cette histoire  
une tragédie mais quasiment alantique.  
On aurait pu écrire, c'est-à-dire  
qu'Eludice, les souvenirs de bonheur,  
elle va diriger une banque  
dans sa région d'enfance.  
Quand les culiques sont arrivées dans la région,  
évidemment, ils étaient précédés  
de leur histoire, où tout le monde disait  
« Bon, ne leur en parlez pas, mais ils viennent de perdre  
deux enfants, etc. » et c'est juste à côté  
qu'Eludice meurt.  
Dans ce village, quand le village apprend  
l'identité de la victime retrouvée  
près de chez eux, ils se disent que c'est pas possible.

Alors que j'ai acquis et son épouse  
ont déménagé, ils se disent que pas eux, c'est pas possible.  
Effectivement, il y a comme un acharnement  
épouvantable, absolument.  
Est-ce que vous avez le sentiment  
que les gendarmes, souvent on vous dit  
dans les enquêtes, oui mais l'enquête était malmenée.  
Vous avez le sentiment que les gendarmes, les enquêteurs  
ont bien fait leur travail ?  
Ils ont fait un travail remarquable.  
Je ne peux pas critiquer le travail  
qui a été fait. Vous se linéliez tout à l'heure  
le nombre de pièces et dossiers.  
Vous savez, ils sont allés écouter,  
ils sont allés  
même surveiller les écoles,  
le lendemain  
parce qu'il y avait  
une nouvelle voie qui pouvait être une voie enfantine  
et on s'était demandé si un enfant  
ayant été témoin  
de ce qui s'était passé  
aurait pu être absent  
lundi à l'école  
et donc, ils sont allés jusque là  
ils ont fait véritablement un travail  
exemplaire.  
Ce qui a regretté, c'est le travail  
d'une certaine brigade, il y a eu  
une brigade qui était  
acquise à la cause de Bardon  
vraisemblablement, je ne sais pas  
pourquoi.  
Je pense que c'est vrai  
mais c'est pas moi de le révéler  
donc  
si cette brigade  
avait fait correctement son travail  
Grégo Rivière à l'époque  
aurait parlé  
et on aurait été vivants  
et on aurait pu savoir  
mais à l'époque  
Louis du Bardon, comme on dirait

il y avait des protections  
au niveau de la brigade  
il se ventait  
moi je me rappelle, si vous avez parlé  
d'une reconstitution  
c'était pas une reconstitution  
c'était une mise en situation  
parce que si vous avez parlé  
de la mise en situation  
Grégo Rivière  
pardon  
il se ventait  
d'aller rencontrer les gendarmes  
en leur apportant des croissants le matin  
bon  
allez penser ce que vous voulez  
mais bon  
dans toute profession  
il y a des bons et des moins bons  
mais l'ensemble des gendarmes  
apparaît quand même avoir fait bien son travail  
ils avaient de l'empathie avec vous  
de l'humanité, comment ça se passait  
tout à fait, même au niveau des juges  
aucun problème  
il y a pris en compte la victime  
parce que vous êtes la victime  
vous êtes victime  
oui  
on fait du passage  
de Nicolas Sarkozy  
c'était le premier à reconnaître  
de certains droits aux victimes  
et je me rappelle qu'à l'époque  
il nous recevait tous les 6 mois  
donc  
il y avait vraiment de l'empathie  
et on sentait qu'il voulait  
venir au bout  
quand je l'ai rencontré Nicolas Sarkozy  
la première chose qu'il m'a dit  
il m'a dit que je voulais donner  
à Nicolas Sarkozy  
que je voulais donner

si vous êtes bien gentil  
mais vous avez compris  
je voulais trouver  
Catherine Sigueré votre regard  
sur le travail de la gendarmerie  
des enquêteurs  
justement je crois que la force  
de Jackie s'a toujours été de  
savoir se servir de  
de l'institutionnel  
sans casser les codes  
c'est à dire que en fait moi il y a  
tous les protagonistes en fait  
de l'affaire donc au fil de  
20 ans d'histoire  
d'enquête  
et tout se me disait que quand Jackie est arrivé  
il connaissait pas les codes  
il savait pas comment ça marche  
et c'est évident qu'on a envie de s'énerver  
qu'on connaît pas les délais, qu'on ne comprend pas les procédures  
qu'on comprend pas qu'il y a des règles  
et je crois que toute la force de Jackie  
et c'est pour ça qu'il a réussi à mobiliser  
autour de lui et tous les pouvoirs publics  
c'est qu'il a appris  
et je pense vraiment que tout citoyen doit apprendre  
que tout est possible  
à condition de suivre les guides  
mais il faut pas lâcher  
ça veut pas dire que les institutions  
fonctionnent parfaitement bien quand on s'en occupe  
il faut mettre la pression mais dans les règles  
et c'est ça qu'il a su faire  
et je trouve que c'est un talon de citoyen  
absolument génial  
on s'en trouve dans 3 minutes voire un peu moins  
après wise blood red wine  
c'est ça qu'il a fait  
c'est ça qu'il a fait





## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

ça résoudra le mystère du crime de ma fille. Vous avez pensé ça ?

J'ai pensé, oui.

Et puis ça arrive donc ce Jean-Paul Lecompte qui effectivement a tué Patricia Leclerc et qui n'a pas tué votre fille. Et là, qu'est-ce que vous ressentez ?

Écoutez, au départ je suis beaucoup déçu parce que comme tout le monde, comme toute la population en Picardie, je pensais qu'on avait véritablement eu affaire à un toit en série.

Bon, maintenant, les preuves étaient là.

D'ailleurs, au biquet, mon avocat m'a prévenu immédiatement, il me dit, écoutez, M. Leculic, non, ça peut pas être Lecompte, j'ai fait le nécessaire auprès des greffes un peu partout.

Lecompte était en prison donc il faut se rendre à l'évidence.

Et puis je vais charrier le journaliste qui lui aussi me disait, ne pas penser que c'était Lecompte, vous voyez, il me disait que c'est pas la même technique de crime.

Donc bon, écoutez, il faut se rendre à l'évidence, c'est pas lui, c'est pas lui.

Il faut continuer, on a un ADN, on a un ADN.

Je lui dis, moi, l'ADN, dès le départ, je m'étais branché sur l'ADN et puis je m'étais dit, je regardais tout ce qui était fait autour de l'ADN et je l'avais appris que même les anglais disaient que bientôt on pourrait, à partir d'un ADN, être tracé à un portrait robot.

Vous voyez, pour vous dire, vous parliez tout à l'heure, avant l'émission, on parlait d'ADN.

Maintenant, l'ADN par odeur, ça existe chez l'homme.

C'est-à-dire que l'odeur que vous... on peut filtrer.

Donc, bon, maintenant, le crime parfait n'existera plus.

Il serait facile de prélever un ADN à la licence.

Mais bon, ça, on sait pas pourquoi personne n'en veut.

Enfin, certaines personnes n'en veulent pas, du moins.

Mais bon, j'ai toujours pensé que l'ADN prélevé dès la naissance, il faciliterait énormément, énormément les recherches.

Et entre parenthèses, vous parliez des journalistes, on parlait des gendarmes.

Oui.

Les journalistes ont pour vous un rôle positif dans cette affaire ?

Tout à fait, tout à fait.

Tout à fait, ils ont toujours été à mes côtés, aussi bien pressécrits,

30 jours au télévision et j'ai eu aucun problème, bien au contraire, bien au contraire.

Ils ont toujours relayé mes informations et que moi-même,

je relayais sur le blog Elodie, un blog où j'ai quand même pas loin de 10 000...

10 000 adhérents, vous voyez, et que je tiens à remercier également parce que, après chaque interview, après chaque...

J'ai... j'ai de bonnes nouvelles, vous voyez,

lorsqu'on parle du livre de Catherine, par exemple,

les gens qui l'ont lu le livre, ils m'envoient des commentaires.

Ils ont touché, par l'histoire.

Ah ouais, ils ont touché, puis ils m'ont dit, bon, c'était un très beau livre.

C'était un très beau livre.

Justement, on parlait Catherine Sigret, vous l'avez...

Il est sorti l'an dernier, vous allez commencer à l'écrire quand ?

Il est sorti en octobre et j'ai commencé à l'écrire en mars.

Donc après l'effet, finalement, après les enquêtes, est-ce que vous avez couvert cette affaire ou pas ?

Non, j'ai pas couvert.

C'est intéressant comme démarche, de débarquer dans une affaire comme ça.

J'ai eu Jacquie le dernier jour, je l'ai appelé le dernier jour du verdict,

et je lui ai dit, est-ce que vous voulez faire un livre ?

Mais il fallait quand même que ce soit un peu derrière nous,

encore on a eu le suspense de la cassation au mois de novembre.

Mais moi, ce que je voulais justement, c'était que le livre ne soit pas que l'histoire d'un fait d'hiver et d'un crime qui est en tout dans le livre fait deux pages, en fait.

C'est que ce soit l'histoire aussi d'une mobilisation citoyenne,

d'une façon de se conduire vis-à-vis des institutions, de faire confiance aussi.

Parce que Jacquie part du principe que si on est trahis une fois sur 100,

il vaut mieux avoir fait confiance 99 fois pour une trahison que de se méfier de tout le monde toute la vie,

parce que c'est pas vivable.

D'ailleurs, on a fini le récit en disant qu'il n'avait jamais perdu sa foi dans la justice française.

Exactement, dans la justice et dans les gens.

C'est-à-dire que Jacquie a véritablement généré un mouvement de solidarité autour de lui,

et en plus, qu'il sert aux autres, puisque toutes les victimes se tiennent la main.

Enfin, je veux dire, il y a un tissu d'une énergie citoyenne

et qui est illustrée par ces 20 ans qui se sont écoulés.

C'est-à-dire qu'il y a 20 ans, les pétitions, c'était à la main sur papier.

Enfin, il faut se souvenir qu'il n'y avait pas internet, il n'y avait pas les réseaux sociaux.

Il y avait tout...

Mais pour ça, les réseaux sociaux, c'est bien.

Et pour ça, les réseaux sociaux... Voilà.

Et on expliquait assez en quoi ils peuvent avoir un rôle négatif,

mais il y a aussi un rôle vertueux des réseaux sociaux,

c'est de mobiliser les meilleures énergies et les bonnes volontés

pour faire pression sur les pouvoirs publics qui, sinon, peuvent rester très inertes.

J'étais à un moment donné au procès à Mien,

j'étais obligé de fermer le blog.

On sentait la pression monter chez...

J'ai dit, il est terminé, maintenant on arrête, je veux pas que ça les borde.

Oui, j'ai acquis, c'est quand même extraordinaire d'avoir un père

qui appelle sur les réseaux sociaux au calme, mais à la modération.

Qu'est-ce qu'on d'habitude entend des crises de vengeance

qu'on peut mettre et qu'on ne doit pas juger, d'ailleurs,

parce qu'on n'a pas cette souffrance-là, nous, on ne peut pas juger.

Mais c'est vrai que c'est plus positif comme ça.

Et ces marches blanches, ça vous a fait du bien, j'imagine.

Ah oui, oui, oui.

Oui, ça m'a fait du bien de voir qu'il y avait autant de monde, autant d'empathie autour de moi, c'était vraiment...

Bon, c'est une problème, et puis ça me...

Comme on dirait, ça me forçait à continuer.

Oui, ça vous a encouragé.

Ah oui, ça m'a encouragé, c'était vraiment de l'encouragement.

Non, j'étais...

Honnêtement, j'ai été bien...

Bien encouragé, autant par les gens sur le blog, qu'il se tient à rendre hommage, que par les enquêteurs, que par les magistrats, que par les journalistes, ça a été...

Dès que je demandais quelque chose, un journal local ou...

Eh ben, ça passait comme une lettre à la poste.

Et là, on commence à mieux comprendre aussi pourquoi, au-delà de vos qualités intrinsèques, de courage, vous avez tenu parce que vous étiez bien entouré, finalement.

Exactement, exactement.

Catherine Sigueret, le gendarme.

On m'a parlé du gendarme qui a débloqué l'enquête,

Emmanuel Femme Hoay,

il a utilisé la technique de l'ADN, par part en telle, c'était une idée géniale, parce que c'était audacieux à l'époque.

Alors, c'est une idée géniale, mais c'est un gendarme qui a un parcours un peu particulier.

Il est fils d'un médecin et d'une infirmière,

je l'ai longuement interviewé.

Et en fait, cette culture médicale,

il a un esprit de chercheur.

C'est-à-dire que c'est quelqu'un qui a un certain état d'esprit que tous ne sont pas forcément,

puis on va avoir d'autres qualités.

Mais lui, c'est vraiment quelqu'un qui est complètement passionné.

Et en fait, comme il ne trouvait pas, effectivement, il se disait soit il est mort, soit soit.

Et la seule solution, c'était l'ADN par part en telle, dont il savait l'existence par un collègue américain.

Et c'est là qu'il lui a demandé,

sauf que c'était là où ils ont été très, très audacieux, le gendarme et le juge d'instruction,

c'est qu'il n'était pas dans les textes.

Cette ADN par part en telle,

je dirais pas le droit de le faire.

## [Transcript] Affaires sensibles / L'affaire Elodie Kulik

Et c'est là qu'on voit que désobéir à la loi,  
contrairement à ce que je disais tout d'ailleurs,  
est parfois positif.  
Tout derrière chose, j'acculie qu'il reste quelques secondes,  
mais quels souvenirs forts vous gardez du procès.  
Qu'est-ce qu'il vous avait en tête  
quand vous y pensez, quand vous vous faites penser au procès ?  
La sentence.  
Oui.  
Qu'est-ce qu'on ressentait à ce moment-là ?  
Soulagement.  
Voilà, tu étais...  
Justices et vendues, quoi.  
Voilà, je me suis dit,  
pardon, maintenant, ton maison, c'est la prison.  
Je vous souhaite longues vues en prison.  
Mais en prison.  
Mais en prison.  
Ce sera le mot de la fin, Jacques Iculic,  
et je renvoie nos auditeurs à la lecture.  
Ce livre, excellent, effectivement,  
de Catherine Sugure et l'affaire.  
Et l'Audiculic ou le combat d'un père au presse de la cité.  
Merci.  
Au revoir.  
Merci.  
C'était à faire sensible aujourd'hui l'affaire et l'Audiculic,  
une émission que vous pouvez réécouter en podcast, bien sûr,  
à la technique aujourd'hui liée à Vé marie potier.